



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

manifestations sportives

Question écrite n° 21490

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la candidature de la ville de Paris pour l'accueil des *gay games*. La ville de Paris, avec le soutien de l'État, s'est portée candidate pour accueillir les *gay games* en 2018. Selon les organisateurs, « les *gay games* est un évènement sportif et culturel qui a pour objectif de favoriser l'intégration des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres ». Ainsi, dans le contexte économique difficile que nous connaissons actuellement, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le coût global pour l'État d'une telle candidature et combien cela coûterait si la candidature parisienne était retenue pour l'organisation de cet évènement.

Texte de la réponse

Cette manifestation sportive et culturelle, ouverte à tous les sportifs sans considération d'âge, de niveau, d'orientation sexuelle ou de nationalité, existe depuis 1982. La candidature française a bénéficié d'un soutien de sportifs de renom comme Laura FLESSEL, du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et de 23 fédérations sportives, mais aussi du monde de la culture, des entreprises, des associations et des autorités publiques. La victoire de la France est un signe positif pour le sport français et la lutte contre les discriminations dans le sport. Les jeux sont porteurs de message de respect, de tolérance et d'égalité et il y a tout lieu de se réjouir que Paris ait été choisi comme ville d'accueil. Il s'agit de la plus importante manifestation sportive au monde en termes du nombre de participants (environ 15 000 participants sur une durée d'une semaine). L'organisation s'appuiera sur la Fédération sportive gaie et lesbienne (FSGL) qui organise chaque année depuis 2003 le Tournoi international de Paris. Ce tournoi est présenté comme étant le plus important événement sportif LGBT européen, et se déroule à un rythme annuel selon les mêmes principes que les Eurogames et les Gay Games. S'il est un fait que la durée de ce tournoi (un week-end) et le nombre de participants (environ 2000) ne sont pas comparables avec l'organisation des Gay Games, le dossier pour 2018 repose sur le savoir-faire du comité d'organisation et de nombreuses infrastructures publiques déjà existantes, et que la ville de Paris mettra à disposition. Dans un contexte de crise économique, le comité d'organisation a prévu un coût modeste pour le dossier de candidature de 78 000 euros sur 18 mois, entre avril 2012 et octobre 2013. Le ministère a subventionné le dossier de candidature à hauteur de 10 000 euros. L'organisation même de l'évènement devrait coûter entre 7,5 et 9 millions d'euros (selon les hypothèses retenues en fonction du nombre de participants). Les demandes de subvention pour les pouvoirs publics s'élèvent à 862 000 euros. L'essentiel des demandes s'étalera entre 2016 et 2018. Une part importante du coût sera supportée par les participants qui paient leur inscription ainsi que par les sponsors et les partenariats, et aucune infrastructure publique nouvelle n'est nécessaire pour l'organisation des compétitions. Il en résulte, qu'outre les retombées économiques attendues, le budget moyen prévu par le comité d'organisation reste raisonnable par rapport aux précédentes organisations des Gay Games, notamment ceux de Chicago en 2006 dont le budget avoisinait les 10 millions d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21490

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3025

Réponse publiée au JO le : [21 janvier 2014](#), page 724